

Animateur·trice référent·e  
enfance/familles/adultes/séniors  
en CDD

## LA STRUCTURE

Le Centre Socioculturel Intercommunal Chloro'fil est une association loi 1901 d'éducation populaire, née en 2004, de la volonté d'élus et d'habitants persuadés de l'utilité d'un Centre Social Intercommunal sur les 7 communes que sont Chanteloup-les-Bois, La Tessoualle, Mazières-en-Mauges, Nuaillé, Toutlemonde, Trémentines, et Vezins.

Le C.S.I. Chloro'fil est une équipe de professionnels et de bénévoles, qui par ses missions, favorise les liens sociaux sur le territoire cité. Il est un acteur participant à l'animation du développement local au service de l'intercommunalité. A ce titre, il contribue à l'attractivité territoriale.

Ses missions sont les suivantes :

- accueillir et aller vers tous les habitants, de la petite enfance aux séniors ;
  - dans des contextes collectifs favorisant les liens sociaux, les liens intergénérationnels et la mixité ;
  - dans des contextes individuels favorisant l'écoute, l'orientation, et le soutien.
- organiser avec les habitants des sept communes, des espaces d'animation sociale, éducative, culturelle, familiale, ouverts à tous, répondant à leurs préoccupations, besoins et envies.
- accompagner les initiatives sociales, économiques, sportives, culturelles, environnementales de collectifs d'habitants.

Dans le cadre de ses activités enfance/Familles/adultes/séniors et de celui d'un remplacement d'une salariée en congé maternité, le C.S.I. recherche un·e animateur·trice référent·e en CDD.

## MISSIONS DU/DE LA SALARIE-E

L'animateur·trice assure une mission socio-éducative dans le cadre du projet social défini du centre socioculturel intercommunal Chloro'fil, dans le cadre des orientations définies au sein du Conseil d'Administration, sous la responsabilité du directeur.

Il/elle est responsable :

- **de la mise en place des actions définies** dans le cadre du projet social
- **de démarches collectives mises en place** favorisant les principes de l'éducation populaire et du développement du pouvoir d'agir des habitants
- **de la définition, de l'organisation et la gestion des moyens** (matériels, humains et financiers) à mettre en œuvre pour la mise en place de ces actions
- **du recrutement et du suivi des différents intervenants** et / ou bénévoles du secteur
- **de l'évaluation des actions** du secteur et du fonctionnement général du CSI

Il/elle intervient dans les domaines suivants :

**\* L'enfance**

- Développer la réflexion sur la qualité des services de proximité en direction de l'Enfance
- Accompagner et soutenir les associations et les lieux d'accueil enfance communale
- Développer une cohérence intercommunale sur les actions liées à l'enfance

**\* Les adultes/retraités**

- Développer une réflexion partagée avec les partenaires sur les besoins du territoire
- Accompagner les habitants dans leurs démarches de projets
- Concevoir, animer et coordonner les différentes actions en direction de ce public

**\* La famille** dans le cadre de la convention signée avec la CAF :

- Mettre en œuvre une fonction « animation Collective Famille » en direction des groupes familiaux dans une approche collective
- Accompagner les parents dans leurs fonctions parentales, puis développer et soutenir les actions de promotion de la parentalité
- Concevoir, animer et coordonner les différentes actions en direction des familles et du public adulte
- Impulser une réelle dynamique partenariale avec les structures ou associations locales

Il s'agit :

- d'ancrer les actions dans une démarche collective et participative en lien avec les acteurs locaux (habitants, élus, associations...) et en fonction des besoins spécifiques, des attentes du public et des caractéristiques du territoire.
- de co-animer la commission « Familles » avec l'administrateur référent.
- de soutenir les groupes de travail thématiques issus de la commission.
- de veiller à l'implication et au renouvellement des bénévoles.
- de garantir la mise en place les activités définies (élaboration des moyens, organisation matérielle, gestion financière et encadrement si besoin).
- d'assurer le suivi et l'évaluation des actions du projet social en lien avec le secteur concerné.
- de conduire tout partenariat nécessaire à l'action.
- d'assurer un suivi et un accompagnement administratif et pédagogique des équipes salariées des associations enfance.
- d'être en soutien aux besoins administratifs, à la réflexion éducative et à la fonction employeur des structures enfances (associatives ou publiques).
- d'animer différents temps d'activités.
- de favoriser une pérennisation autonome des actions.
- d'accompagner des groupes de bénévoles sur les actions.

## PROFIL RECHERCHE

- issu-e d'une formation de niveau III : diplôme d'Etat de conseiller-ère en économie sociale et familiale, d'assistant-e social-e, d'éducateur-trice spécialisé-e, d'animateur-trice socio-culturel-le, éducateur-trice de jeunes enfants...
- une expérience sur un poste analogue serait la bienvenue.
- une connaissance du territoire d'intervention et de ses acteurs pourrait être un plus.
- Permis B demandé

### Savoirs

- Connaissance des caractéristiques et des dispositifs spécifiques liés à l'enfance, à la famille et aux retraités
- Maîtrise de la méthodologie de projets participatifs
- Maîtrise des techniques d'animation de groupe
- Maîtrise de l'élaboration et la gestion de budget
- Connaissance du fonctionnement associatif

### Savoirs faire

- Capacité à donner du sens à son action
- Capacité à accompagner des bénévoles dans la prise de décision et la mise en place d'actions
- Capacité à travailler dans une dynamique associative et « faire avec »
- Capacité à travailler en équipe, de manière coopérative et transversale
- Capacité d'organisation
- Capacité à écrire, mettre en place et évaluer un projet
- Maîtrise des outils numériques de bureautique et de communication

### Savoirs être

- Capacité d'écoute et de maîtrise de soi (médiation)
- Volonté de travailler pour le milieu associatif et selon les valeurs de l'éducation populaire
- Maîtrise de l'expression écrite et orale
- Aptitude à prendre du recul, à poser un cadre de fonctionnement
- Aptitude à travailler seul-e et en partenariat.

## CONDITIONS

- contrat annualisé avec une moyenne hebdomadaire de 35 heures en CDD, du lundi au vendredi.
- travail en soirée, le samedi matin, pendant les vacances scolaires à prévoir selon les besoins.
- Basé à Nuaille

Rémunération : En référence à la convention collective des centres sociaux – ELISFA

Candidature à adresser à Mme la Présidente du CSI Chloro'fil à l'adresse suivante : [direction@csichlorofil.fr](mailto:direction@csichlorofil.fr) au plus tard pour le mardi 14 février 2023.

Les entretiens auront lieu le mercredi 22 février 2023. Poste à pourvoir autour du 15 mars 2023.